

CERTIPHYTO DÉCIDEUR DENSA

CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DANS LA CATÉGORIE DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGREMENT - DENSA

La formation préparant au Certificat individuel pour l'activité «Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques Catégorie «décideur en entreprise non soumise à agrément»- DENSA s'adresse aux professionnels exerçant un métier incluant l'utilisation, à titre professionnel, de produits phytopharmaceutiques.



DURÉE
2 JOURS
(14 HEURES)



DATES & DÉLAIS
À consulter sur le site :
www.lea-cfi.fr

PROGRAMME

1. Réglementation et sécurité environnementale (4h)

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto.
- Définition des produits phytopharmaceutiques.
- Produits autorisés et produits illégaux (notion).
- Réglementation du transport et du stockage.
- Utilisation des produits.
- Consignation de toute utilisation des pesticides.
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur.
- Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.
- Dangers pour l'environnement
- Situations d'exposition aux dangers
- Prévention des risques.
- Notions de zonage (zones protégées, périmètre de captage).
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage).
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports.
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus.
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations.

- Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages.
 - Traçabilité tout au long du processus.
- ### 2. Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (4h)
- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
 - Dangers des produits
 - Situations d'exposition aux dangers
 - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.
 - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
 - Principales mesures de prévention.
 - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte.
 - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
 - Principales consignes et réglementation.
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
 - Principaux symptômes d'empoisonnement.
 - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
 - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
- ### 3. Réduction de l'usage, méthodes alternatives (5h)
- Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels.
 - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).
- ### 4. Test QCM (1h)



CAMPUS
Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 Jouy-en-Josas



TARIF INDIVIDUEL / FINANCEMENT
À consulter sur le site : www.lea-cfi.fr

OBJECTIFS

- Obtenir le Certificat individuel pour l'activité «Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques Catégorie «décideur en entreprise non soumise à agrément»

LES + DE LÉA-CFI

- LÉA-CFI Campus de Jouy en Josas est spécialiste des formations en valorisation des espaces naturels.
- Un interlocuteur formation continue LÉA-CFI dédié pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de formation.

Une école de



**CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
EDUCATION**

MODALITÉS

Évaluations pédagogique

Tour de table de positionnement

Test d'entraînement de 10 questions effectué étape par étape pour vérifier l'acquisition des connaissances

Test QCM final sur tablette ou ordinateur :

- 30 questions.
- 1h00
- Score minimum requis : 15/30 - Résultats immédiats

En cas d'échec il n'est pas possible de se réinscrire au test uniquement et nécessaire de suivre une journée de formation complémentaire de consolidation (305€)

Validation des acquis

- Bordereau de score complété et signé avec annonce du résultat obtenu.
- Attestation de suivi de formation.
- La procédure de demande de certificat sur le site internet du service public est fourni.

Méthodes mobilisées

- Formation 100% présentiel.
- Méthode pédagogique active.

CHIFFRES CLÉS

93 %

des stagiaires satisfaits sur l'ensemble des formations continues en 2023.

INFORMATIONS PRATIQUES

Moyens d'accès

- RER C - Jouy-en-Josas

Stationnement

- Gratuit sur le site de Jouy-en-Josas (nous prévenir lors de l'inscription).

Restauration

- Pas de service de restauration sur site. Possibilité de déjeuner à l'intérieur, ou à l'extérieur de l'établissement. Mise à disposition d'un espace dédié avec des tables, des chaises et des micro-ondes.



SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez besoin d'adapter des moyens de la formation en raison d'une situation de handicap, merci de nous le faire savoir dès l'inscription. Accessibilité aux locaux.

RÉFÉRENT HANDICAP

Raphaël FAUCQUEMBERGUE
Directeur du développement
rfaucquembegue@lea-cfi.fr
06 86 33 09 38

CONTACT

Stéphanie Leleu
Ingénieur d'Affaires -
Relations Entreprises
sleleu@lea-cfi.fr
07 64 81 06 61

LÉA-CFI

Campus Jouy-en-Josas
Chemin de l'Orme Rond
78350 JOUY-EN-JOSAS

JE CANDIDATE SUR

www.lea-cfi.fr (FC)